



# STADE NAUTIQUE MÉTROPOLITAIN

## MISSION D'ÉLABORATION DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

### MÉRIGNAC (33)

**Maîtrise d'ouvrage :** Eiffage Construction Nord-Aquitaine

**Maîtrise d'œuvre :** Chabanne Architecte et Chabanne Ingénierie, BLAMM (architecte), CET Dalkia

**Date de réalisation de la prestation :** 2020

**Superficie :** 2 ha

**Surface de Plancher :** 9 507 m<sup>2</sup>

**Mission d'ALTO STEP :**

- **Réalisation de la demande d'examen au cas par cas** (production de CERFA, des annexes réglementaire et d'un dossier d'accompagnement) – **Dispense d'étude d'impact suite à l'avis de la DREAL Nouvelle Aquitaine**

**Présentation et programmation du projet :**

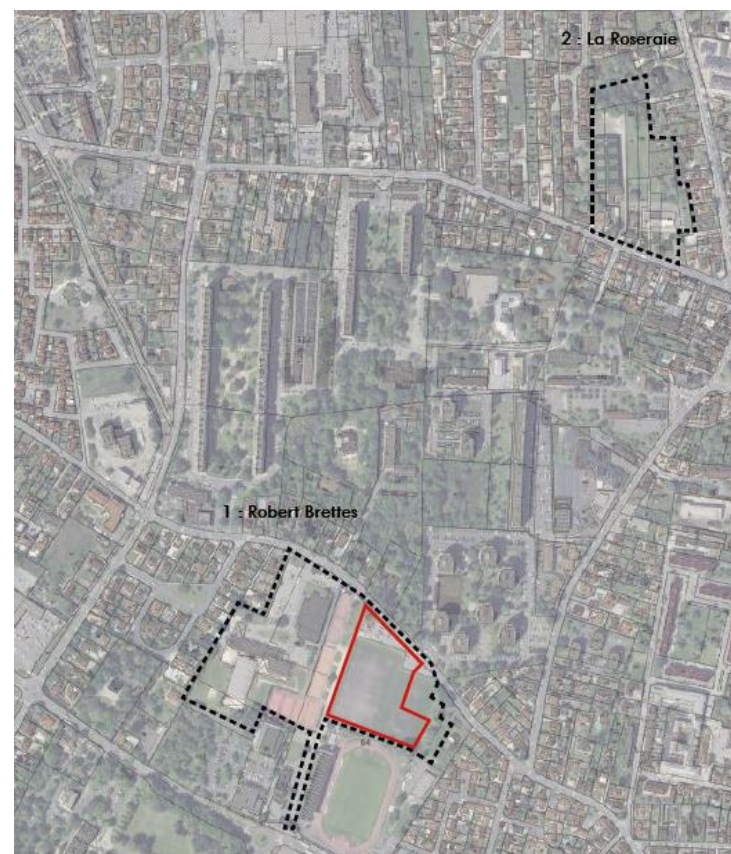
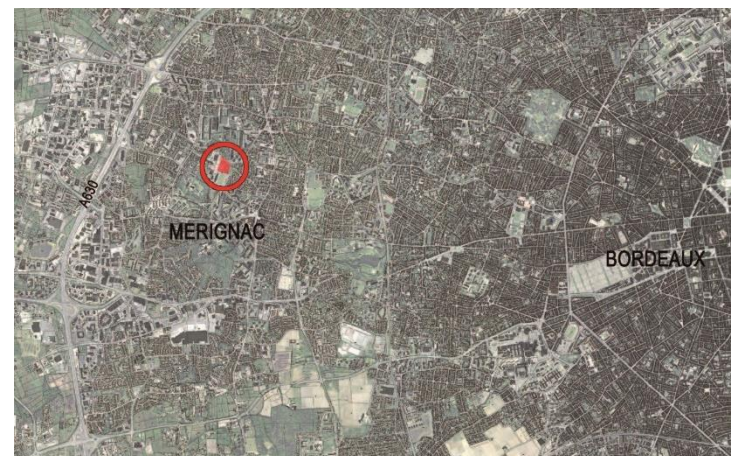
Le projet est situé sur la commune de Mérignac, au Sud de l'avenue du Truc, au sein du Complexe sportif Robert Brettes. Le site comprend aujourd'hui plusieurs équipements sportifs (terrains de rugby, de basket-ball, salle de roller, stade d'athlétisme, cours de tennis, etc.).

Il consiste à construire le Stade Nautique Métropolitain composé d'un bâtiment principal d'environ 9 000 m<sup>2</sup> comprenant un espace accueil/vestiaires, une halle avec un bassin sportif olympique, une halle ludique composée d'un bassin loisir, d'un bassin d'activité et d'une lagune de jeux, un espace bien être, un espace restaurant ainsi qu'un espace administration.

L'équipement comprendra un parking extérieur de 208 places pour l'accueil du public, des scolaires et du personnel, un dépôt minute bus, une plage minérale avec bassin nordique, jeux d'eaux et un bassin multi-activités équipés de toboggans extérieurs. Le site sera en capacité d'accueillir au maximum 1 980 personnes.

Le projet de Stade Nautique Métropolitain permettra de créer un pôle sportif spécifique rugby et natation au droit du Complexe Robert Brettes en délocalisant les terrains de tennis au Complexe sportif La Roseraie. Il permettra d'élargir l'offre d'accueil des scolaires, du public et des associations, de diversifier l'offre de services en mutualisant les installations (aménagements sportifs extérieurs, programme aquatique, espace water-jump, bien-être, etc.) et de valoriser les bienfaits de la pratique sportive.

UCPA, DALKIA et Eiffage Construction sont les exploitants de l'ouvrage.





### Ambitions environnementales :

- Inscription dans une démarche de certification environnementale Haute Qualité Environnementale (HQE) ;
- Conception bioclimatique du bâtiment : compacité, orientation Sud pour valoriser la lumière et les apports thermique, etc. ;
- Utilisation de bois local ;
- Lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain : toitures végétalisées, espaces de pleine terre, etc. ;
- Adoption d'une stratégie énergétique sobre, efficace et recours aux énergies renouvelables : géothermie sur nappe, production d'électricité par panneaux photovoltaïques, équipements hydro-économes ;
- Articulation du projet avec le réseau de chaleur biomasse de Mérignac centre ;
- Création d'un parking perméable (type grave engazonnée légère) ;
- Organisation des flux de manière à promouvoir les mobilités douces : proximité des transports en commun, stationnement vélo, création d'un mail piétons-cyclistes Nord-Sud et mise en lien avec le quartier environnant, etc.

